



PREFECTURE DE L'AUDE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Numéro 2 spécial
Délégations de signature
Septembre 2003

Publié le 9 septembre 2003

SECRETARIAT GÉNÉRAL

SERVICE DES MOYENS ET DE LA LOGISTIQUE

BUREAU DU COURRIER ET DE LA DOCUMENTATION

Arrêté préfectoral n° 2003-2461 autorisant M. Christian GUEYDAN, sous-préfet de Narbonne, à exercer l'intérim des fonctions de préfet de l'Aude

Le préfet de l'Aude
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le décret n° 50-722 du 24 juin 1950 modifié et complété relatif à la délégation des pouvoirs propres aux préfets, sous-préfets et secrétaires généraux de préfecture et notamment son article 1^{er} ;

VU le décret du 1^{er} août 2003 portant nomination de M. Jean-Claude BASTION en qualité de préfet de l'Aude ;

VU le décret du 9 juillet 2002 portant nomination de M. Christian GUEYDAN en qualité de sous-préfet de Narbonne (1^{ère} catégorie) ;

Considérant les absences concomitantes du préfet et de la secrétaire générale de la préfecture de l'Aude le vendredi 12 septembre 2003 ;

A R R Ê T E :

ARTICLE 1 :

M. Christian GUEYDAN, sous-préfet de Narbonne, est chargé d'exercer l'intérim des fonctions de préfet de l'Aude le vendredi 12 septembre 2003.

ARTICLE 2 :

M^{me} la secrétaire générale et M. le sous-préfet de Narbonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en préfecture et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aude.

Carcassonne, le 9 septembre 2003
Le préfet,
Jean-Claude BASTION

TARIF DE PUBLICATION
Abonnement annuel : 38,42 euros
Prix du numéro : 3,20 euros
Les chèques sont à libeller à l'ordre du "Régisseur des recettes"

ADMINISTRATION
Préfecture de l'Aude
Service des moyens et de la logistique
Bureau du courrier et de la documentation
52 rue Jean Bringer - 11836 CARCASSONNE Cedex 9

Directeur de la publication :
M^{me} la secrétaire générale de la préfecture de l'Aude

IMPRESSION
Préfecture de l'Aude
Service de l'imprimerie

ISSN : 1141 - 3689